Burundi : le gouvernement est en "dérive autoritaire", selon un rapport d'ICG

ICG, 25 oct. 2012Burundi : bye-bye Arusha ?Rapport Afrique NÂ°192 - 25 oct. 2012 Bujumbura/Nairobi/Bruxelles - La situation se dÃ©tÃ©riore au Burundi, pays auparavant considÃ©rÃ© comme un modÃ¨le de rÃ©solution des conflits, et les violences commises par le parti au pouvoir et par lâ€™opposition menacent la stabilitÃ©.BurundiÂ : bye-bye ArushaÂ ?, le derni rapport de lâ€™International Crisis Group, dÃ©montre que la mainmise du parti au pouvoir sur les institutions Ã©tatiques et le boycott des Ã©lections de 2010 par les principaux partis de lâ€™opposition ont vidÃ© de sa substance le systÃ¨me de partage du pouvoir Ã©tabli par lâ€™accord dâ€™Arusha en 2000. Cet accord a pourtant permis de rÃ©soudre le conflit ethnique qui a dÃ©vastÃ© le pays pendant une dÃ©cennie et de poser les jalons dâ€™un rÃ©gime dÃ©mocratique.
Â«Â Les accords dâ€™Arusha ont fait place Ã un monopartisme de fait, caractÃ©risÃ© par la fin du dialogue entre lâ€™opposi parti au pouvoir, une dÃ©rive autoritaire du gouvernement et le retour de la violence politiqueÂ Â», explique Thierry Vircoulon, le directeur du projet Afrique centrale de Crisis Group. Â«Â Depuis 2010, les principes de lâ€™Etat de droit, et notamment les droits des minoritÃ©s, ont Ã©tÃ© largement ignorÃ©sÂ Â».La situation ne sâ€™est toujours pas normalisÃ©e d Ã©lections de 2010. AprÃ¨s avoir boycottÃ© le processus Ã©lectoral, les partis dâ€™opposition ont formÃ© une coalition (lâ€™ dÃ©mocratique pour le changement, ADC-Ikibiri), et nombre de leurs dirigeants sont partis en exil. Leur dÃ©part sâ€™est accompagnÃ© dâ€™une vague de violences entre lâ€™opposition et le parti au pouvoir, notamment de la part de groupes armÃ opÃ©rant dans lâ€™Est de la RÃ©publique dÃ©mocratique du Congo (RDC).Le parti au pouvoir gÃ¨re les affaires de lâ€™Etat processus de justice transitionnelle comme bon lui semble. Il instrumentalise les services de sÃ©curitÃ© et prÃ©pare une rÃ©vision constitutionnelle dont les contours restent flous. La presse et la sociÃ©tÃ© civile demeurent les seuls contre-pouvoirs, mais journalistes et activistes vivent constamment sous la menace de la rÃ©pression gouvernementale.Cependant, une ouverture existe. Des pourparlers ont Ã©tÃ© tenus en mai dernier en Suisse lors dâ€™une rencontre Ã lâ€™instigation de lâ€™organisation non gouvernementale Initiatives et Changement rÃ©unissant des dirigeants d lâ€™opposition, des reprÃ©sentants de la sociÃ©tÃ© civile ainsi que deux membres du parti au pouvoir (le Conseil national pou dÃ©fense de la dÃ©mocratie â€“ Forces de dÃ©fense de la dÃ©mocratie, CNDD-FDD). La poursuite de ce dialogue et la consolidation de la paix au Burundi nÃ©cessitent cependant des concessions de la part du parti au pouvoir comme de lâ€™opposition, accompagnÃ©es du soutien et de pressions suffisantes de la part des bailleurs de fonds.Afin dâ€™assurer une stabilitÃ© durable, les acteurs politiques doivent reprendre le dialogue, garantir le pluralisme pour les Ã©lections de 2015 et soutenir un processus de justice transitionnelle consensuel. En vertu de lâ€™aide considÃ©rable quâ€™ils fournissent au Burur les partenaires internationaux ont un rÃ´le significatif Ã jouer et devraient ainsi mettre lâ€™accent sur ces questions lors des discussions avec le gouvernement. Plus prÃ©cisÃ©ment, ils devraient soutenir la Commission nationale indÃ©pendante des droits de lâ€™homme, contribuer Ã protÃ©ger les journalistes et les militants de la sociÃ©tÃ© civile et promouvoir une rÃ©form secteur de la sÃ©curitÃ© axÃ©e sur les droits de lâ€™homme.Â«Â Le gouvernement du Burundi doit initier rapidement un dialo inclusif dans le prolongement de la rencontre en SuisseÂ : il doit mettre lâ€™accent sur le retour des dirigeants de lâ€™oppositi le respect des libertÃ©s politiques, le cadre lÃ©gal des Ã©lections de 2015 et la question des prisonniers politiquesÂ Â», affirme Comfort Ero, la directrice du programme Afrique de Crisis Group.SYNTHESE ET RECOMMANDATIONSEn dÃ©pit du fonctionnement rÃ©gulier des institutions et du discours officiel vantant les progrÃ¨s en matiÃ¨re de dÃ©veloppement et de sÃ©curitÃ©, le Burundi est en train de perdre les acquis de lâ€™accord dâ€™Arusha. En raison de lâ€™impasse Ã©lectorale d systÃ¨me de partage du pouvoir conÃ§u Ã Arusha a fait place Ã un monopartisme de fait qui se traduit par la fin du dialogue entre lâ€™opposition et le gouvernement, une dÃ©rive autoritaire et le retour de la violence politique. Le respect de la minoritÃ© politique et de la rÃ¨gle de droit, essentiel Ã la dÃ©mocratie, semble ignorÃ© depuis 2010. Afin de pÃ©renniser les acquis du processus de paix et la stabilitÃ© du pays, la classe politique burundaise doit renouer avec le dialogue, garantir le pluralisme politique en vue des Ã©chÃ©ances Ã©lectorales de 2015 et veiller Ã un processus de justice transitionnelle consensuel. En raison de leur implication dans le processus de paix, lâ€™imÂ-porÂ-tance de leur aide au Burundi et lâ€™absen de bailleurs alternatifs, les partenaires internationaux actuels doivent mettre ces trois questions au centre de leur dialogue avec le gouvernement.La situation politique ne sâ€™est toujours pas normalisÃ©e depuis les derniÃ¨res Ã©lections, qu ont eu lieu en 2010. Le boycott par lâ€™opposition du processus Ã©lectoral Ã la suite du contentieux sur les Ã©lections communales a gÃ©nÃ©rÃ© des tensions qui ont incitÃ© lâ€™opposition Ã former une coalition, lâ€™Alliance dÃ©mocratique p changement (ADC-Ikibiri), et plusieurs de ses responsables Ã partir en exil. Cette situation sâ€™est accompagnÃ©e dâ€™une vague de violence alimentÃ©e aussi bien par le pouvoir que lâ€™opposition. A la rÃ©surgence des groupes armÃ©s et aux critiques de la sociÃ©tÃ© civile, le gouvernement a rÃ©pondu par une stratÃ©gie de rÃ©pression et une politique dâ€™intimida mainmise du parti au pouvoir (le Conseil national pour la dÃ©fense de la dÃ©mocratie et Forces pour la dÃ©fense de la dÃ©mocratie, CNDD-FDD) sur toutes les institutions en lâ€™absence dâ€™opposition vÃ©ritable a vidÃ© de sa substance le m consociatif dÃ©fini Ã Arusha et a crÃ©Ã© une situation de monopartisme de fait oÃ¹ seuls les mÃ©dias et la sociÃ©tÃ© civile jo le rÃ´le de contre-pouvoirs. Par ailleurs, cette emprise renforcÃ©e sur les institutions conduit Ã une gestion partisane de lâ€™Etat et du processus de justice transitionnelle ainsi quâ€™une instrumentalisation des services de sÃ©curitÃ© qui sont contraires aux principes dâ€™Arusha. Dans le mÃªme temps, le projet dâ€™amendement constitutionnel dont les contours sont pour lâ€™instant flous suscite des inquiÃ©tudes.Cependant, une ouverture existe. Dâ€™une part, la dÃ©tÃ©rioration de la situa socioÃ©conomique, le mÃ©contentement social croissant et la controverse sur les exÃ©cutions extrajudiciaires sont autant de problÃ¨mes pour les autoritÃ©s qui nuisent Ã leur lÃ©gitimitÃ© et rÃ©duisent leur marge de manÅ“uvre. Dâ€™autre part, le dia Ã©tÃ© rÃ©cemment engagÃ© Ã un double niveauÂ : entre lâ€™Union europÃ©enne et le gouvernement mais aussi entre les a politiques burundais. Ainsi Ã lâ€™instigation de lâ€™organisation non gouvernementale (ONG) Initiatives et Changement, les bases du dialogue entre opposition et parti au pouvoir ont Ã©tÃ© posÃ©es au cours dâ€™une rencontre Ã Caux en Suisse du 2 mai au 2 juin 2012 avec la participation de la plupart des partis dâ€™opposition, diverses personnalitÃ©s du monde politique et de la sociÃ©tÃ© civile et de deux parlementaires du parti au pouvoir. Dans le prolongement de ce double dialogue et afin de prÃ©server les acquis dâ€™Arusha et de rÃ©ussir une vÃ©ritable consolidation de la paix, des concessions mutuelles de la par

de lâ€™opposition et du gouvernement sont nÃ©cessaires. Les partenaires internationaux devraient continuer le dialogue sur les problÃ¨mes politiques et sÃ©curitaires actuels du Burundi et ne pas hÃ©siter Ã recourir Ã des incitations financiÃ¨res, notamment en matiÃ¨re de prÃ©paration des Ã©lections et de rÃ©forme du secteur de la sÃ©curitÃ©. Les programmes dâ€™ai internationale doivent notamment Ãªtre orientÃ©s vers la protection des journalistes et des activistes de la sociÃ©tÃ© civile, la Commission nationale indÃ©pendante des droits de lâ€™homme (CNIDH), et une rÃ©forme du secteur de la sÃ©curitÃ© respectueuse des droits de lâ€™homme.RECOMMANDATIONS Au gouvernement et Ã lâ€™oppositionÂ :1.Â Initier dans les meilleurs dÃ©lais un dialogue inclusif sur les bases des propositions Ã©mises lors de la rencontre de Caux en Suisse, Ã savoir les conditions de retour des exilÃ©s politiques, la problÃ©matique des libertÃ©s publiques, le cadre lÃ©gal des Ã©lection de 2015 et la question des prisonniers politiques. A lâ€™oppositionÂ :2.Â Renoncer publiquement Ã la violence et Ã remettre e cause les rÃ©sultats des Ã©lections de 2010.Au gouvernementÂ :3.Â PrÃ©server et favoriser le pluralisme politique en vue des Ã©chÃ©ances Ã©lectorales de 2015 enÂ :a) rÃ©examinant plusieurs lois votÃ©es ou en passe de lâ€™Ãªtre (lois sur les partis politiques, sur la presse et sur les manifestations et rÃ©unions publiques) qui risquent de mettre Ã©lectoralement hors-jeu des partis dâ€™opposition et de restreindre la libertÃ© dâ€™exÂ-presÂ-sionÂ ;b) sâ€™assurant que la nouvelle Ã©quipe de la Ã©lectorale nationale indÃ©pendante (CENI) reprÃ©sente un large consensus de lâ€™ensemble de la classe politique; etc) soumettant la question de lâ€™Ã©ligibilitÃ© de lâ€™actuel chef dâ€™Etat Ã un dÃ©bat large et ouvert.4.Â Respecter les conc consultations populaires sur la mise en place des mÃ©canismes de justice transitionnelle, confier la rÃ©vision de lâ€™avant-projet de loi Ã un comitÃ© tripartite (gouvernement, sociÃ©tÃ© civile et partenaires internationaux) et veiller Ã ce que le calendrier de la commission vÃ©ritÃ© et rÃ©conciliation nâ€™interfÃ¨re pas avec le calendrier Ã©lectoral. 5.Â Constituer une commission de rÃ©flexion sur la rÃ©vision de la Constitution, composÃ©e de personnalitÃ©s politiques issues de toutes tendances, de reprÃ©sentants de la sociÃ©tÃ© civile et, si nÃ©cessaire, dâ€™experts internationaux.A la sociÃ©tÃ© civile et a mÃ©diasÂ :6.Â Mettre en place un dispositif dâ€™alerte en cas de menaces et un fonds dâ€™assistance juridique en cas de poursuites.A la communautÃ© internationale et en particulier aux Etats-Unis, au Bureau des Nations unies au Burundi et Ã lâ€™Union europÃ©enne (et tous les pays europÃ©ens reprÃ©sentÃ©s Ã Bujumbura)Â :7.Â DÃ©fendre la libertÃ© de la press favoriser le pluralisme des mÃ©dias enÂ :a) prenant publiquement position pour la dÃ©pÃ©nalisation des dÃ©lits de presse dan le dÃ©bat public dÃ©clenchÃ© par le projet de loi sur les mÃ©dias ;b) donnant aux mÃ©dias burundais les moyens dâ€™Ã©ten couverture gÃ©ographique et de professionnaliser leur personnel par des formations qualifiantesÂ ; etc) encourageant le journalisme de qualitÃ© Ã travers lâ€™organisation pÃ©riodique de prix pour les meilleurs journalistes, mÃ©dias et productions journalistiques (articles, reportages, documentaires, etc.).8.Â Organiser un sÃ©minaire incluant le parti au pouvoir et les principaux partis dâ€™opposition afin de dÃ©finir une feuille de route consensuelle pour la prÃ©paration des Ã©lections de 2015.9.Â Soutenir un dispositif dâ€™alerte en cas de menaces contre les activistes de la sociÃ©tÃ© civile et les journalistes et contribuer au fonds dâ€™assistance juridique en cas de poursuites.10.Â Appuyer le programme dâ€™assistance judiciaire de l Commission nationale indÃ©pendante des droits de lâ€™homme (CNIDH) et soutenir la formation de son personnel.11. Mettre les droits de lâ€™homme au cÅ“ur de la rÃ©forme du secteur de la sÃ©curitÃ© (RSS) enÂ :a) incluant des indicateurs sur le res des droits de lâ€™homme dans lâ€™Ã©valuation de la rÃ©formeÂ ;b) insistant sur lâ€™effectivitÃ© des contrÃ´les externes et les programmes dâ€™appui Ã la RSSÂ ; etc) proportionnant lâ€™appui financier Ã la RSS aux progrÃ¨s en matiÃ¨re de droits lâ€™homme et de contrÃ´le dÃ©mocratique des forces de sÃ©curitÃ©. A lâ€™Union europÃ©enneÂ :12.Â Inscrire Ã lâ€™ord dialogue politiqueÂ : la prÃ©paration des Ã©lections de 2015, le dialogue avec lâ€™opposition, la dÃ©pÃ©nalisation des dÃ©lit presse, la situation des droits de lâ€™homme et des libertÃ©s publiques, la justice transitionnelle et lâ€™implication des responsables des services de sÃ©curitÃ© dans des affaires criminelles.Bujumbura/Nairobi/Bruxelles, 25 octobre 2012Lire lâ€™intÃ©gralitÃ© du RapportÂ